

Saint Pardoux

Bulletin Municipal



2017

www.saint-pardoux-63.fr



SAINT-PARDOUX

Quel est l'avenir de notre milieu rural ?

Depuis des années, malgré une population souvent en hausse, la dévitalisation économique de nos campagnes s'accroît.

Est-ce que les décisions politiques conduisent à enrayer ce phénomène ?...

Est-ce que les regroupements de communes, de communautés de communes sont les bonnes solutions ?...

Les élus locaux sont-ils responsables de cet exode ?...

Notre commune de Saint-Pardoux avait été quelque peu épargnée, le commerce et l'artisanat amorçaient même une tendance à la progression. Puis la courbe s'est inversée. La Poste n'est plus ouverte que 12 heures par semaine. La zone artisanale est toujours vide. La pharmacie a fermé, ainsi que le bar-restaurant avec le tabac, les jeux, les journaux.

Le médecin généraliste a pris sa retraite et la conjoncture fait que les médecins de campagne sont appelés à disparaître. La médecine sans médecin constitue une solution imparable pour équilibrer les comptes de la sécurité sociale mais soigner sans médecin, même par internet, cela paraît compliqué. Il reste peut-être une solution : qu'il n'y ait plus de malades !...

Pourtant, il reste encore un pôle économique viable dans notre bourg :

- une boucherie /traiteur / épicerie,
- une boulangerie,
- 2 garages,
- un installateur d'ascenseurs et monte-escaliers (ASCE),
- un commerce de groupes électrogènes et de compresseurs (MB Energie),
- un commerce de produits pour l'agriculture et le jardinage (Proxiel),

- un commerce de roulottes,
- un plombier,
- un serrurier,
- deux vétérinaires,
- une infirmière,
- un kiné.

Il existe aussi :

- une micro crèche,
- un regroupement scolaire,
- des associations,
- une bibliothèque,
- quelques équipements sportifs (court de tennis / multi-sport – terrain de pétanque),
- un étang communal
- des sentiers de randonnées...

Donc un potentiel qui pourrait être suffisant pour redynamiser notre village.

Mais est-ce que nous en avons envie ? Est-ce que nous en avons la volonté ? Est-ce que nous achetons notre pain à Saint-Pardoux ? Est-ce que nous achetons notre steak ou notre fromage à Saint-Pardoux ?... Est-ce que nous participons aux activités de la commune de Saint-Pardoux ? Est-ce que nous ne sommes pas tout simplement en train de vivre comme dans une cité dortoir ? Il suffirait seulement d'un peu d'implication, d'un peu de mobilisation et d'engagement.

Il suffirait d'aimer un peu son village.

Cela ne coûterait pas cher et pourrait faire changer les choses.

À réfléchir !...

Meilleurs vœux pour 2017

Chantal Pieuchot-Monnet

Infos Pratiques

N° URGENCES

15 (SAMU) / **17** (gendarmerie) / **18** (Pompiers)

INFIRMIÈRE : Nathalie MARTINAT :

07 85 60 43 20

KINÉ : Thomas RESTOIN : **06 73 62 17 33**

Vétérinaires MAZZELLA : **04 73 97 50 58**

LES SERVICES

- Mairie :

Tél Fax : **04 73 97 40 23**

- La Poste : **3631**

- SEMERAP : **04 73 97 43 76**

• Services Routiers Départementaux –
Centre d'intervention : **04 73 97 43 08**

- Micro-crèche associative

« Les Petits Cailloux de Saint-Pardoux » :

04 73 64 78 48

- École : **04 73 97 40 14**

- Permanence Assistante Sociale : 3^e jeudi du mois
sur rendez-vous au **04 73 85 31 20**

LES COMMERCES

- A S C E (Ascenseurs – Monte-personnes) -
Maxime LEMOINE : **04 73 97 52 06**

- Philippe RABOISSON

(Boucherie – Charcuterie – Épicerie) :

04 73 97 47 69

- DÉLICES DES COMBRILLES (Boulangerie –
Pâtisserie – Journaux) Yannick RIGAULT :

04 73 97 41 34

- Coiffure INFINI COIFF – Cécile MONTZIEUX :

04 73 97 45 09

- Location, fabrication et vente de roulottes –
J -L PETIT : **06 43 19 12 85**

- Garage LAURENT – Citroën : **04 73 97 41 40**

- Garage 144 :

04 73 64 84 20 / 04 73 64 91 65

- MB Énergie – Marc BACOUËL :

04 73 33 30 31

- Menuiserie C'est Max :

09 65 38 46 24 / 06 99 98 07 09

- Plomberie Anthony GUILLOT :

04 73 63 89 82 / 06 45 33 89 17

- Serrurerie Jean-Marc PENOT : **04 73 97 41 57**

- Société Coopérative Agricole PROXIEL :

04 73 97 41 76

- Taxi – Autocar – Jean-Philippe ARNAUD :

04 73 97 50 37

- Taxi Grégory LABOISSE : **06 87 16 12 66**

- Gîte Henri MOULIN : **04 73 33 33 31**

Bibliothèque

Accablé de soucis ?

- Venez à la bibliothèque...
Prenez un livre !

Un peu nostalgique ?

- Venez à la bibliothèque...
Prenez un CD !

Vous vous ennuyez ?

- Venez à la bibliothèque...
Prenez un DVD !

Les enfants vous saoulent ?

- Venez à la bibliothèque... pour eux
Livres, albums, BD, CD, et DVD !



« Alors ,
faut pas rater ça !! »

VENEZ À LA
BIBLIOTHÈQUE

« Vous le valez bien ! »

OUVERTURE : • Mardi de 16h à 18h • Mercredi de 14h à 16h • Samedi de 10h à 11h

Réunion du 15 janvier 2016

- Accord pour de nouvelles adhésions à EPF-SMAF Auvergne : les communes de Verneughol (Puy-de-Dôme), Chamalières-sur-Loire (Haute-Loire), Bonneval (Haute-Loire), Le Breuil (Allier), Jaligny sur Besbre (Allier), Saint Flour (Cantal), la communauté de communes du Livradois Porte d'Auvergne (Puy-de-Dôme) composée des communes de Grandif, Marsac en Livradois, Saint-Just et Saint-Martin-des-Olmes.
- Pour le recensement de la population, le montant du salaire brut de l'agent recenseur sera égal à la dotation forfaitaire versée à la commune, soit 974 €.
- Approbation du projet d'éclairage public « complément EP rue du Patural » pour un montant de 560 € HT. Participation de la commune : 280,18 €.
- Suite à l'installation d'un poteau relais WifiMax au niveau du village de Monteipdon, une convention d'autorisation d'accès et d'occupation du domaine public non routier sera signée avec la Société Auvergne Très Haut Débit.
- Dans un souci d'organiser au mieux les TAPS (Temps d'Activités Périscolaires), des conventions de mise à disposition du personnel seront signées avec « La Grande Récré du Pays de Menat ».
- Après consultation, le Groupement d'études d'urbanisme : Campus Développement (49, rue Montlosier – 63000 Clermont-Ferrand) / Césame Environnement (ZA du Parc – Secteur Gampille – 42490 Fraisses) est retenu pour l'élaboration de la carte communale de Saint-Pardoux. Montant HT : 23 445,00 €.

Réunion du 19 février 2016

- Délégation est donnée à Madame le Maire pour la conclusion et la révision des baux courants.
- Accord pour que la commune d'Aigueperse rachète le gymnase du collège Diderot pour l'euro symbolique, cette acquisition entraînant la dissolution du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion du collège d'Aigueperse et des transports scolaires.
- Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du programme « Soutien aux interventions musicales en temps scolaire ». L'Union Musicale des Combrailles (Les Ancizes-Comps) intervient à l'école maternelle depuis la rentrée scolaire 2015/2016.

- Demande du fonds d'intervention communal (FIC) au Conseil Départemental pour les projets et programmations suivants :
 - Programmation 2016 :
 - Gros travaux de réparation des locaux scolaires : 38 519,16 € HT
 - Rénovation du mur du cimetière : 8 803,00 € HT
 - Programmation 2017 :
 - Voirie : 100 000 € HT
 - Programmation 2018 :
 - Réaménagement de la Place de l'Hostellerie : 70 000 € HT.Soit un TOTAL de 217 322,16 € HT pour les trois ans.
- Soutien de la motion de l'association nationale des retraités agricoles de France.

Réunion du 8 avril 2016 :

- Vote des comptes administratifs 2015 (Budget principal – Atelier-Relais – CCAS).
- Approbation des comptes de gestion 2015 dressés par le Receveur Municipal (Budget principal – Atelier-Relais – C.C.A.S.).
- Affectation des résultats 2015.
- Fixation des taux d'imposition pour 2016 :
 - Taxe Habitation : 6,31 %
 - Taxe Foncier Bâti : 11,49 %
 - Taxe Foncier Non Bâti : 56,10 %.
- Vote des budgets primitifs 2016 (Budget principal – Atelier-Relais – C.C.A.S.).
- Fixation de la surtaxe d'assainissement pour 2016 : 0,25 € HT par m³.
- Admission de titres en non-valeur pour un montant de 29,10 € (cantine 2014).
- Demande d'une subvention exceptionnelle à Monsieur le Sénateur pour de gros travaux de réparation des locaux scolaires. Montant du projet : 38 519,16 € HT.

Réunion du 16 juin 2016

- Avis favorable concernant le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale proposé par Madame la Préfète : fusion des communautés de communes « Côtes de Combrailles » et « Manzat-Communauté » étendue aux communes de Blot-l'Église, Lisseuil, Marcillat, Saint-Gal-sur-Sioule, Saint-Pardoux, Saint-Quintin-sur-Sioule, Saint-Rémy-de-Blot et Pouzol (membres de la Communauté de Communes du Pays de Menat).

- Avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat du Pays de Menat.
- Approbation des décisions modificatives :
 - Opérations financières : article 1687 : - 1 700 € / article 2763 : + 1 700 €
 - Titre annulé : article 61 521 : - 105 € / article 673 : + 105 €
- Admission de titres en non-valeur pour un montant de 40,49 € (locations 2013 et 2014).
- Acquisition des propriétés cadastrées AA 111 (trois garages) et AA 112 (non bâtie) par l'intermédiaire d'EPF-SMAF Auvergne avec mise à disposition des biens pour travaux et gestion locative.
- Soutien à la Communauté de communes Cœur de Combrailles qui refuse catégoriquement la fermeture de la Trésorerie de Saint-Gervais tout en demandant le maintien de celle de Montaigut-en-Combrailles.
- Dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal, la somme due par les communes de Blot-l'Église et Pouzol est fixée à 7 016,32 € (partage des charges ATSEM) et la participation des communes de Saint-Hilaire-la-Croix, Saint-Gal-sur-Sioule, Lisseuil et Saint-Rémy-de-Blot (frais de scolarisation) est fixée à 889,53 € par élève pour l'année scolaire 2015/2016.

Réunion du 9 décembre 2016

- Dans le cadre de la future intercommunalité (fusion des communautés de communes des Côtes de Combrailles, de Manzat Communauté, étendue à huit communes de la Communauté de Communes du Pays de Menat), le partage des biens communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Menat se fera selon le droit du sol (soit par localisation : rive gauche / rive droite).
- Approbation du nom et du siège de la future intercommunalité :
 - Nom : Combrailles, Sioule et Morge
 - Siège : Manzat (63410)
- Décision de contracter un emprunt de 150 000 € au Crédit Agricole Centre-France à un taux fixe de 0,80 % sur 10 ans pour financer les investissements 2017.
- Demandes de subventions pour des travaux de voirie 2017 estimés à 117 882 € HT :
 - DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) – Montant sollicité : 30 000 €
 - FIC (Fonds d'intervention communal) – Montant sollicité : 35 718 €
- Approbation du projet d'enfouissement des réseaux Telecoms « Traverse du bourg 2^e tranche ». Participation de la commune au financement des dépenses de génie civil : 20 000 € HT, soit 24 000 € TTC.
- Approbation du projet de travaux de dissimulation du réseau électrique « Aménagement BT traverse du bourg 2^e tranche ». Participation de la commune au financement des dépenses : 28 000 € HT.
- Validation de l'atlas de localisation des zones humides de la commune présenté par le SMADC des Combrailles.

Réunion du 30 septembre 2016

- Fixation des tarifs de la cantine scolaire pour 2016/2017 :
 - enfants : 2,45 €
 - enseignants : 3,80 €
- Fixation des tarifs de la garderie scolaire pour 2016/2017 :
 - 2,50 € par jour
 - forfait mensuel : 30 €
- Accord pour de nouvelles adhésions à EPF-SMAF Auvergne : les communes de Saint-Éloy-les-Mines (63), Madriat (63), Reugny (03), Malrevers (43), Boisset (15), la communauté de communes Sumène-Artense (15) composée de 16 communes (Antignac, Bassignac, Beaulieu, Champagnac, Champs-sur-Tarentaine-Marchal, Lanobre, Madic, La Monselie, Le Monteil, Saignes, Saint-Pierre, Sauvat, Trémouille, Vebret, Veyrières, Ydes).
- Avis favorable à la modification de la convention de balayage des voies publiques conclue avec la SEMERAP (la convention sera reconduite de manière tacite).
- Avis favorable à la modification de la convention de prestation de contrôle des poteaux incendie conclue avec la SEMERAP (la convention sera reconduite de manière tacite).
- Souscription d'une ligne de trésorerie de 50 000 €. Montant des frais : 100 €.

RÉALISATIONS [2016]

- ▶ Recensement de la population : 438 habitants
- ▶ Réfection du mur du cimetière
- ▶ Changement du matériel informatique de la mairie
- ▶ Travaux à l'école : changement des portes et fenêtres
- ▶ Travaux à la micro crèche : changement des fenêtres, suppression des cloisons
- ▶ Début de la carte communale en remplacement du POS



5

PRÉVISIONS [2017]

- ▶ Enfouissement des réseaux : 2^e tranche
- ▶ Poursuite de l'élaboration de la carte communale
- ▶ Travaux à l'école (abaissement des plafonds, mise aux normes électricité, peintures)
- ▶ Voirie (programme chemins de terre)
- ▶ Agenda d'accessibilité et programmation des travaux sur plusieurs années

Quelques rendez-vous électoraux en [2017]

- ▶ Création de la nouvelle Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge au 1^{er} janvier 2017
- ▶ Élection du Président et de l'exécutif au 5 janvier 2017
- ▶ Élection Présidentielle : 23 avril et 7 mai 2017
- ▶ Élections législatives : 11 et 18 juin 2017
- ▶ Élections sénatoriales : en septembre

Budget Principal

Compte Administratif 2015

FONCTIONNEMENT	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		83 093,66
Opérations de l'exercice	330 035,91	380 047,15
TOTAL	330 035,91	463 140,81
Résultat de clôture		133 104,90
Restes à réaliser		
Résultat définitif		133 104,90

INVESTISSEMENT	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	81 905,83	
Opérations de l'exercice	101 472,66	94 891,83
TOTAL	183 378,49	94 891,83
Résultat de clôture	88 486,66	
Restes à réaliser		
Résultat définitif	88 486,66	

EXCÉDENT GLOBAL : 44 618,24 €

Budget primitif 2016

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	165 018,00	
Charges de personnel et frais	134 300,00	
Atténuations de produits	861,00	
Autres charges gestion	56 600,00	
Charges financières	13 500,00	
Virement section Investissement	23 000,00	
Atténuations de charges		6 000,00
Produits des serv. Domaine ventes		21 400,00
Impôts et taxes		138 151,00
Dotations et participations		149 407,00
Produits gestion courante		32 000,00
Produits financiers		3,00
Produits exceptionnels		1 700,00
Résultat reporté		44 618,00
TOTAL	393 279,00	393 279,00

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Emprunt et dettes	46 000,00	110 000,00
Opérations d'équipement		
- Matériel Mobilier	13 000,00	
- Bâtiments communaux	59 900,00	26 962,00
- Voirie	61 200,00	16 000,00
Part. créances rattachées	1 966,00	
F.C.T.V.A.		6 104,00
Dépôts cautionnement	2 000,00	2 000,00
Virement section fonctionnement		23 000,00
Taxe d'aménagement		
Produits des cessions		
Excédent foncion. capitalisé		88 487,00
Solde exécution reporté	88 487,00	
TOTAL	272 553,00	272 553,00

Compte administratif 2015

FONCTIONNEMENT	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		3 187,02
Opérations de l'exercice		
TOTAL		3 187,02
Résultat de clôture		3 187,02
Restes à réaliser		
Résultat définitif		3 187,02

INVESTISSEMENT	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 718,81
Opérations de l'exercice		
TOTAL		1 718,81
Résultat de clôture		1 718,81
Restes à réaliser		
Résultat définitif		1 718.81

EXCÉDENT GLOBAL : 4 905,83 €

Budget primitif 2016

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	3 177,00	
Virement section investissement	10,00	
Résultat reporté		1 387,00
TOTAL	3 187,00	3 187,00

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Immobilisations en cours	1 729,00	
Produits cessions immob.		1,00
Virement section fonctionnement		10,00
Solde d'exécution reporté		1 718,00
TOTAL	1 729,00	1 729,00

Centre Communal d'Action Sociale

Compte administratif 2015

FONCTIONNEMENT	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		277,29
Opérations de l'exercice	2 927,00	3 035,00
TOTAL	2 927,00	3 312,29
Résultat de clôture		385,29
Restes à réaliser		
Résultat définitif		385,29

EXCÉDENT GLOBAL : 277,29 €

Budget primitif 2016

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	5 217,00	
Charges de personnel et frais	200,00	
Dotations et participations		5 000,00
Produits exceptionnels		32,00
Résultat reporté		385,00
TOTAL	5 417,00	5 417,00



École maternelle de Saint-Pardoux

Cette année, les élèves voyagent dans le temps. Ils ont déjà rencontré les dinosaures et les hommes préhistoriques. Le voyage continue et nous allons prolonger notre aventure dans le futur...



Bonne Année 2017 !

La micro-crèche « les Petits Cailloux » a fêté ses cinq ans cette année.



Meilleurs vœux pour 2017



La micro crèche est ouverte

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

☎ 04 73 64 78 48 – lespetitscailloux0@orange.fr

Que raconter cette année encore sur le Club Montatroux Amitié âgé de 36 ans et qui est en principe celui des retraités, bien que l'on puisse adhérer dès 50 ans ?

C'est une association subventionnée par la commune qui a une place dans la vie de Saint-Pardoux même si le nombre de ses adhérents est moins élevé que par le passé, mais qui conserve une certaine vitalité.

Pendant l'année 2016, les traditionnelles manifestations se sont déroulées dans une bonne ambiance à savoir :

- Sortie culturelle au Centre National du Costume de scène à Moulins complétée par une dégustation à la cave coopérative de Saint-Pourçain-sur-Sioule.
- Après-midi plus festive au Casino de Royat avec comme spectacle : Les Années Bonheur.
- Manifestations à but lucratif : loto et exposition vente des travaux manuels.
- Différents repas : repas de la galette à Combronde, friture à Lisseuil, repas de l'assemblée générale à Menat.
- Les jeudis du Club où l'on travaille ou où l'on joue avec un frugal goûter en fin d'après-midi avec – parfois de très appréciées pâtisseries faites maison.
- Participation à la fête communale de la Tripe en juillet.
- Chèque au profit de la Lutte contre le cancer.

Pour terminer, ayons une pensée émue pour les familles endeuillées au cours de l'année écoulée et souhaitons

Bonne Année,
 Bonne Santé à tous
 et longue vie à Montatroux Amitié.



*Manœuvre incendie
 Silo de St-Pardoux*

Cette année, les pompiers de Saint-Pardoux ont assuré 115 départs en interventions. Nous constatons une légère diminution par rapport aux années précédentes. Ce phénomène est dû au fait que les destructions d'essaims d'hyménoptères sont devenues payantes dans notre département à partir du 1^{er} juin. Cependant, malgré cette baisse :

- nous avons assuré 83 secours à personnes,
- nous sommes intervenus dans 12 accidents de circulation,
- 8 incendies et 12 opérations diverses.

Le nombre d'interventions va probablement s'intensifier dans les mois à venir, du fait des départs complétés qui nous solliciteront davantage hors de notre secteur habituel, afin de répondre aux demandes de secours dans les meilleurs délais. Cela a été plusieurs fois le cas cette année sur la commune de Saint-Éloy-les-Mines.

Nous avons eu la joie d'accueillir cette année trois nouvelles recrues déjà formées. Il s'agit de Nathan et Christine Thoumine (les Graverolles) ainsi que Clémentine Raineau (les Bajaris). À notre grand regret Jocelyne Innait a quitté notre effectif cette année. Nous la remercions pour tout son investissement au sein de

Composition du bureau 2016-2017

Président :	Alain BOURDASSOL
Vice-Président :	Gérard HABRIAL
Secrétaire :	Raymonde PERRIER
Secrétaire-adjoint :	Jean-Pierre MANDET
Trésorière :	Marie-Martine ROUMY
Trésorière-adjointe :	Marie-Louise FAURE
Membre du Conseil d'Administration :	Marie-Claude GRENOUILLAT

la caserne, notamment pour la formation de secourisme durant toutes ces années.

Nos sapeurs pompiers continuent de se former. En effet, Julien Cussatlegras et Jérémy chaput ont satisfait à la formation de caporal. Nos plus jeunes, Nicolas Ferrand et Léonard Thabarant ont réussi leur examen de secours routier. Merci à nos jeunes qui vont pérenniser l'activité du centre tout en bénéficiant du savoir faire

de nos anciens comme Olivier Chapuzet (25 ans), Jean-Marie Polèse (20 ans) et Samuel Bouchet (20 ans) entre autres. Tous les trois recevront leur médaille lors de notre Sainte-Barbe.

Nous avons cette année organisé une fois de plus le repas du Téléthon à la caserne en conservant le même menu (tartiflette). Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette noble cause. Cette action a permis de récolter 900

euros au profit du Téléthon Pays de Combronde.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Éva et Kelan qui sont nés respectivement au mois d'octobre et novembre.

Nous terminons en vous remerciant de votre accueil toujours chaleureux lors du passage de nos calendriers et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

La 7^e compagnie.



Association purement rurale, notre Société compte actuellement 36 membres auxquels il faut ajouter 9 chasseurs saisonniers qui pratiquent la chasse du pigeon ramier (palombe) durant leur migration. Deux agriculteurs éleveurs locaux constituent le lien indispensable avec le monde agricole. Un membre bienfaiteur nous apporte sympathiquement son aide dans l'installation de certaines structures et quelquefois son coup de fourchette lors de réunions plus conviviales. Précisons que le nombre de membres bienfaiteurs comme celui de donateurs n'est pas limité...

Nous sommes très heureux de voir un peu plus de jeunes rejoindre nos rangs et nous espérons que cela va se perpétuer afin d'abaisser la moyenne d'âge qui avait tendance à s'envoler vers des âges vieillissants. Sachez que le plus jeune a fêté ses 15 ans cette année et pratique la chasse accompagnée*. Sa carrière devrait être prometteuse car il a déjà inscrit 2 sangliers à son premier tableau. Le moins jeune n'est pas un *nemrod** avec ses 90 printemps. Sa carrière est bien remplie en affichant plus

d'une centaine de sangliers à son palmarès et on ne peut, pour cette nouvelle année, que lui souhaiter longue vie et encore plein de bêtes noires à son actif.

Ainsi, la saison de chasse va bientôt s'achever avec son lot de satisfactions, de déceptions et malheureusement d'agacements et de contrariétés. Gardons les satisfactions pour la fin.

Déceptions

- La population de lièvres a été très affectée par une épidémie de Yersiniose qui a sévi sur notre territoire l'hiver dernier. Quelques cadavres ont été retrouvés et les analyses pratiquées ont permis de déterminer cette maladie qui attaque essentiellement les organes principaux (poumons – foie – reins...). Sur les secteurs des Mazières et de Monteipdon, là où les effectifs étaient les plus importants, cet animal a quasiment disparu. Des années d'efforts dans la gestion de cette espèce viennent d'être anéanties. Il a fallu repartir à zéro en commençant par en interdire le tir cette saison. Nous attendons avec impatience le résultat du prochain comptage de printemps

pour évaluer l'ampleur de la catastrophe.

- La météo printanière, très importante dans la reproduction des espèces, se présentait sous de bons augures. Malheureusement, la chance a tourné à la déconvenue avec trois orages de grêles en mai / juin qui ont supprimé tout espoir de nichées et couvées.

Totalement impuissants devant ces phénomènes, il ne nous reste que la résignation et la persévérance.



Agacements et contrariétés

- En fin de saison dernière (2015/2016), nos miradors ont subi à deux reprises des actes de vandalisme avec un acharnement hors du commun nous obligeant à déposer plainte auprès de la Gendarmerie car les dégâts occasionnés étaient importants. Ces actes lamentables de désœuvrés sont d'autant plus absurdes que ces installations et le matériel détérioré sont précisément mis en place dans le cadre de la sécurité pour tous. En effet les tirs qui peuvent être effectués du haut de ces miradors sont fichants et permettent d'éviter les ricochets





qui sont incontrôlables. La bêtise humaine n'a vraiment pas de limite...

- La courtoisie doit être de rigueur entre les divers usagers de la nature. Chasseur, randonneur, vététiste, motard, conducteur de Quad ou autre engin à moteur, chacun respecte cette règle en générale. Il faut cependant signaler le comportement regrettable de quelques motocyclistes qui se croient partout en terrain conquis et méprisent toute notion de propriété privée en saccageant certains sentiers, transformant parfois les bois en vaste terrain de moto cross sans aucun respect de la faune et de la nature. Si la « moto verte » est concevable, elle ne peut l'être sous cet aspect ! Même remarque pour les 4x4 circulant dans ces conditions. J'aimerais que ces gens m'expliquent leur vision de la nature dans leurs extravagances pétaradantes et polluantes ?
- Lors des battues au gros gibier nous nous efforçons de signaler notre présence en plaçant des panneaux sur les bordures de route ou chemin afin de prévenir chacun du danger potentiel que peut représenter le franchissement inopiné d'une voie de circulation, par un chien ou un animal de chasse, devant un véhicule. La plupart

des usagers ralentissent et nous en sommes très heureux. Malheureusement là encore certains conducteurs espèrent nous perturber par des coups de Klaxon, nous adressant « des bras d'honneur », ou pire encore en accélérant au mépris de toute sécurité. Chacun est en droit de ne pas aimer la chasse, certes, mais ces comportements sont inadmissibles et mériteraient d'être sanctionnés.

Satisfactions

Oui ! Il en existe et elles sont heureusement plus nombreuses.

- Signalons tout d'abord l'adhésion des chasseurs de notre société aux actions favorisant la qualité d'un gibier le plus naturel possible, et saluons surtout l'implication de certains d'entre eux qui utilisent leur disponibilité pour participer à la plupart des actions sur l'amélioration de la chasse et la lutte contre les espèces classées nuisibles. La limitation de fouines, martres, renards... est favorable non seulement au petit gibier mais aussi aux poulaillers et petits élevages avicoles locaux. La régulation des corneilles et autres becs droits qui s'attaquent aux semis ou aux bâches d'ensilage est bénéfique aux agriculteurs.
- Grâce aux bonnes relations avec ces agriculteurs que nous remercions vivement et

à la collaboration étroite de la CUMA de Menat présidée par Jean Louis SAUVESTRE, nous avons pu mettre en place, au printemps dernier, une « Barre d'effarouchement ». Cet outil un peu curieux est porté à l'avant d'un tracteur et agit avant le passage de la barre de coupe lors des campagnes de fenaison et surtout d'ensilage. Par son bruit et le frottement sur l'herbe, il permet l'effarouchement de tous les animaux ou oiseaux qui trouvent refuge dans les prairies pour se reposer, mettre bas ou nidifier. Conçue pour la protection du lièvre dans le cadre d'un programme AGRIFAUNE réunissant la Chambre d'Agriculture et la Fédération Départementale des Chasseurs, cette barre d'effarouchement est financée uniquement par les chasseurs. Si au final elle contribue à la protection de toutes les espèces : gibier ou non, son utilisation dépend aussi de la bonne volonté des agriculteurs. Espérons que l'expérience 2016 puisse se renouveler pour le bénéfice de la faune. Car au delà de l'intérêt cynégétique cette action permet aussi d'éviter à ces animaux d'atroces souffrances par mutilations qui leurs sont souvent fatales.

- L'hiver dernier nous avons réintroduit des lapins de garenne sur des endroits peu sensibles

aux dégâts. Ces animaux ont été repris à l'état sauvage sur le domaine autoroutier où ils sont indésirables. Placés pour la plupart dans une garenne artificielle (petit parc clos), ils ont pu se reproduire correctement et constituer une petite population sur 2 secteurs du territoire. Espérons que l'on puisse renouveler cette expérience en 2017.

• Cette année encore notre Ball Trap a été une réussite. Même si les bénéfices ne sont pas plus importants, car les frais le sont toujours un peu plus, l'intérêt des disciplines proposées avec notamment « Le parcours de chasse », « Le sanglier courant » ou encore « Le réglage des optiques » a attiré une clientèle plus nombreuse, plus jeune, venue souvent de loin. Il faut dire

aussi que la météo nous a été très favorable.

En espérant maintenant que les déceptions, les agacements et les contrariétés disparaissent, et que le printemps soit propice à la reproduction des espèces, nous vous souhaitons une très bonne année 2017.

Pierre MONNET

* Nemrod : Jeune chasseur débutant.

* Chasse accompagnée: Chasse pratiquée à partir de l'âge de 15 ans sous la responsabilité d'un tiers titulaire du permis de chasser validé selon le principe 1 fusil pour 2, après une formation obligatoire.



LES Anciens Combattants



Au cours de cette année 2016, nous avons, comme de coutume, participé à la commémoration des armistices des deux guerres mondiales, 11 novembre pour 1914-1918 et 8 mai pour 1939-1945. Ces deux dates sont l'occasion d'honorer ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie tout au long de ces dures batailles dont le nom reste gravé dans les mémoires, la MARNE d'abord, VERDUN ensuite.

Ne les oublions pas !

À toutes et à tous, bonne et heureuse année 2017 !



Le Conseil d' Administration, l'ensemble de ses adhérents et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

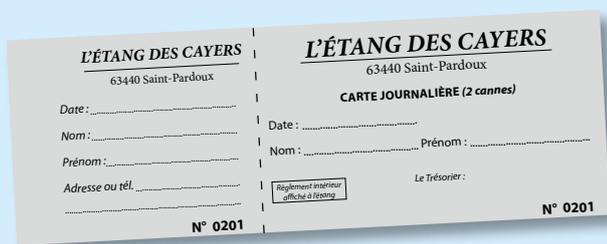
Comme chaque début d'année, Daniel RICHER, le Président de l'Association de pêche « ETANG DES CAYERS » rappelle aux habitants de Saint-Pardoux que la carte de pêche est gratuite pour tous les enfants de moins de douze ans, même si leur père n'est pas adhérent à l'Association. Cette carte gratuite leur offre la possibilité de prendre trois truites par jour, et de la friture en quantité illimitée. La pêche est une activité reposante pour les adultes comme pour les enfants et il faut reconnaître que l'équipement est peu coûteux.

Outre les lâcher mensuels de truites de février à juillet, l'Association organise chaque année un concours de pêche en juin ainsi qu'un repas au bord de l'eau en juillet appelé « Conviviales ». Les résultats financiers annuels sont consacrés en totalité à l'empoissonnement d'hiver, ce qui permet au poisson de s'adapter à son nouvel environnement et de se reproduire dans les meilleures conditions au printemps. En cette fin d'année 2016 nous avons empoissonné à raison de 100 kg de gardons, du goujon, des carpes et 70 kg de tanches. Il est possible de pêcher de très belles carpes de 10 kg, 8 kg, 7 kg et bien d'autres. Il est toutefois rappelé qu'à partir de 3 kg, les carpes doivent être remises à l'eau.



Et si nous parlions de la tanche : L'hiver la tanche se protège en s'enfouissant dans la vase où elle attendra le printemps pour en sortir et reprendre une vie active, mais toujours dans le calme. C'est un poisson méfiant qui ne fréquente pas les bordures. Aussi, sachons nous souvenir qu'elle n'apprécie pas du tout les coups de marteaux pour planter les piquets. À éviter également les piétinements ininterrompus. Vous la trouverez au fond. Pour la localiser, il suffit de surveiller les petites bulles discrètes qui remontent en surface.

Elle accepte les asticots, les vers de terre, le maïs. Veillez à ce que votre lancé ne soit pas trop bruyant pour ne pas effrayer le poisson. La touche de la timide tanche est très discrète et sa méfiance lui fera relâcher l'esche si elle sent la moindre résistance. Quelle que soit la technique employée, la question de l'amorçage est un point sensible qui ouvre bien des discussions entre pêcheurs. La seule certitude est que la tanche est un poisson que l'on peut qualifier de « gourmet », mais pas de « gourmand ».



Pendant la période d'ouverture de l'étang, des cartes journalières sont à votre disposition chez nos sympathiques commerçants :

- Boucherie-Épicerie de M^{me} et M. RABOISSON
- Boulangerie de M^{me} et M. RIGAULT.



La fête du 10 juillet 2016 était la dernière activité de l'Association.

Les membres de l'Association ont aidé à la création de la Confrérie de « *La grande triperie des Combrailles* », qui prendra peut-être le relais, avec des manifestations à Saint-Pardoux et en dehors pour rejoindre d'autres confréries.

En espérant une réaction positive et constructive de ceux qui liront ces quelques lignes, merci aux membres de l'Association et à tous les bénévoles qui ont œuvré toutes ces années à la réussite des fêtes de villages, feux d'artifice, animations pour enfants, repas...

La Présidente, Chantal Pieuchot-Monnet



Lors de la fête du village en juillet 2013, l'association Saint - Pardoux Loisirs Animations a voulu faire connaître une spécialité culinaire, au travers d'une recette locale très appréciée : LA TRIPE

Pour cette occasion, la Confrérie de la Grande Triperie Nationale Française (GTNF), venue de la région Stéphanoise, avait animé avec succès cet événement en procédant à quelques intronisations selon un rituel original et théâtral.

Création de la confrérie

Le 12 avril 2014, une cérémonie très conviviale s'est déroulée dans un restaurant régional toujours avec le concours de la GTNF.

Ce jour là, le cercle des Maîtres Tripiers était agrandi, 1 Grand Maître était intronisé et la Confrérie de la Grande Triperie des Combrailles (GTC) venait d'être créée.

Des costumes d'apparat furent confectionnés.

Depuis, la confrérie qui existait sous le patronage de l'association Saint-- Pardoux Loisirs Animations a grandi. Comptant actuellement 20 membres actifs dont 2 Gds Maîtres et 18 Maîtres Tripiers, elle s'est constituée en association (loi 1901) le 22 septembre 2016.

Maintenant autonome, la GTC est gérée par 1 conseil d'administration de 6 membres :

Bureau 2016-2017

Président :	G ^d -Maître Pierre MONNET
Vice-Président :	G ^d -Maître Philippe RABOISSON
Secrétaire :	Maître Annick VERBEKE
Secrétaire-adjoint :	Maître Christine SAUVESTRE
Trésorier :	Maître Gilles DUMAZET
Trésorier-adjoint :	Maître Patrice GOURCY



But et activités de la confrérie

Au travers de différentes manifestations: Chapîtres* – représentations – fêtes de pays, etc... notre confrérie a pour but de faire connaître et promouvoir les produits charcutiers et tripiers de Saint – Pardoux et des Combrailles et plus particulièrement : La Tripe, qui fut baptisée en 2015 : La Raboissonix.

Outre la fête de la Tripe à Saint-- Pardoux le 10 juillet 2016, la GTC a participé à plusieurs animations extérieures :

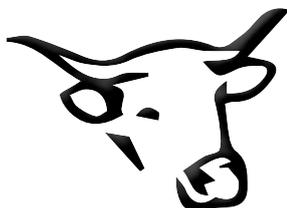
- Fête des Vins à Saint-- Eloy les Mines pour Pentecôte.
- Chapitre de la Confrérie des Epicuriens des Combrailles à Saint-- Gervais d'Auvergne le 4 juin 2016.
- Représentation à Blot l'Eglise sur une étape de la Route du Pain organisée par la Confrérie des Talmeliers du Bon Pain de Durtol et le Club des Tractions, le 17 juillet 2016.
- Représentation à la 15 ème Fête des Champignons d' Herment sur invitation de la Confrérie des Champignons du Sioulet Chavanon le 18 septembre 2016.
- Foire aux Pansettes de Gerzat le 8 octobre 2016 organisée par la Confrérie des Paladins de la Pansette de Gerzat.
- Fête de la Saucisse de choux à Arconsat le 13 novembre 2016 organisée par la Confrérie de la Saucisse de Choux d'Arconsat.
- Lancement de la 30ème bouteille de la Ficelle de Saint – Pourçain par la Cave de l'Union des Vignerons et la Confrérie des Compagnons de la Ficelle de Saint – Pourçain / Sioule le 3 décembre 2016.

Comme vous pouvez le constater, cette année 2016 a été très active. Les projets pour 2017 sont encore dans le chapeau et le calendrier n'est pas encore établi.

En attendant, notre Confrérie vous souhaite une très bonne nouvelle année ainsi qu'une bonne santé pour que vous puissiez déguster la Raboissonix sans modération et toute l'année.

Pierre MONNET

* *Chapître : Réunion très festive où l'on procède notamment à des intronisations en compagnie d'autres confréries invitées pour la circonstance.*



Naissances

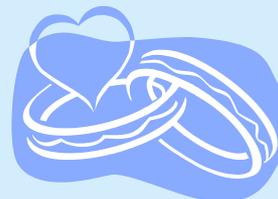
- 13 avril 2016 : Linoa FILOMENA ARROUGE
- 08 mai 2016 : Aria DUPRE
- 12 juin 2016 : Jonas GUILLOT
- 28 juillet 2016 : Élena GORSE
- 13 novembre 2016 : Lydéric CHASSAGNETTE
- 23 novembre 2016 : Kélan CUSSATLEGRAS



Mariages

06 août 2016 :
Anthony GUILLOT & Cindy FAULCONNIER*

08 octobre 2016 :
Stéphane ROUSSAT & Élodie MALLET



...et nos Peines

Décès

- 16 janvier 2016 : Jean-Marc VINCENT
- 19 janvier 2016 : Jean BULTEY
- 19 mai 2016 : René VEYRIERE
- 29 mai 2016 : Jeanine VILLENEUVE
- 31 juillet 2016 : Jean-Louis RAY
- 24 novembre 2016 : Jeannine FERRAND



Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie !
De ma beauté juvénile faut-il faire le deuil ?
Faut-il donc renoncer aux rondeurs aguichantes ?
Eh bien non ! Du mouvement plus d'économie
Éliminons la stagnation dans le fauteuil,
Et de grâce, retrouvons les postures élégantes !



Oui, les articulations se dérouilleront !
Oui, et vos abdos se raffermiront !
Passez donc un moment totalement positif
Muscles sollicités en mouvements intensifs.

Un peu de bonne humeur, une touche de musique
À Saint-Pardoux, venez tous à la gymnastique.
Avec la mère Miche tous les efforts en douceur,
La souplesse vous retrouverez avec bonheur !

Paroisse Saint-Bruno

L'année 2016 a été marquée par plusieurs faits marquants sur le plan paroissial :

- En mars : démission pour cause de maladie de Mgr Hippolyte Simon qui s'est retiré dans sa région d'origine, la Normandie. Nous lui souhaitons un repos bénéfique et une meilleure santé.
- En avril : voyage-pèlerinage à Moulins et Souvigny auquel notre relais a largement participé. Ce fut une belle journée d'amitié, de découverte et de prière.



- En juin : visite en Auvergne du Père Pedro Opéka qui se dévoue

corps et âme pour redonner une vie décente à des populations malgaches plongées dans la pauvreté, l'alcool, la violence.... et qui est soutenu par des associations humanitaires dont « Naître à Safata » implantée dans notre secteur. Deux jours de liesse et de découverte d'un autre monde qui a tant besoin de nous.



- En septembre : nomination d'un nouvel archevêque pour notre diocèse, Mgr François Kalist, et en novembre son installation à Clermont-Fd dans

une cathédrale archicombles. Un grand moment de vie communautaire auquel plusieurs personnes de chez nous ont assisté. Sa venue est une page blanche à écrire tous ensemble et un souffle d'espérance dans l'avenir pour souhaiter à tous et à toutes une très bonne année 2017 remplie de la paix et de la joie reçues à Noël.

Notre curé, le père Hans Steinmüller, restant maintenant le seul prêtre célébrant pour 21 clochers, nous aurons moins de messes dominicales dans notre relais paroissial. Sachons donc répondre activement à toutes les invitations qui nous sont adressées (liturgies de Parole, temps de prière...)

La Passerelle

Programmation culturelle janvier – juin 2017

- Samedi 11 février à 20h30 : spectacle – **Le Retour du Roi** – Cie de l'Abreuvoir (63). Théâtre masqué, où toute ressemblance avec des « *personnes de pouvoir* » existantes ou ayant existé ne serait pas fortuite !
- Mercredi 22 février à 14h30 : spectacle jeune public et familial – **Le Fabuleux Petit Grand**. Cirque Ernest Ridanto – Cie La Ridanto (69). Deux sœurs clowns héritent du cirque paternel et reprennent le flambeau...
- Jeudi 23 mars – en journée : spectacle jeune public à destination des scolaires (théâtre musical) – **Fredo les Poings** – Cie Le cRi (63). On l'appelait Fredo les poings, un garçon qui ne parlait point, pas un mot seulement des coups, il frappait toujours et partout...
- Jeudi 11 mai, en journée : spectacle jeune public à destination des scolaires – **En Piste !!!** – Cie entre Eux Deux Rives (03) « Cirque de poche ! » Événement à La Passerelle... Spectacle de cirque contemporain tout public, sous chapiteau !
- Samedi 20 mai à 20h30 : **Échappement Libre** – Cie Aire de Cirque (17). Des solex, du jonglage, du vélo acrobatique, de la corde aérienne, des acrobaties au sol, du patin-à-roulettes, de la dérision et de l'humour, des musiciens en direct... Bref, du « *cirque solex n'roll* » à découvrir et partager ensemble sous le chapiteau qui sera implanté sur le site de La Passerelle... !

Et toujours du cinéma (en format numérique), à La Passerelle...

- Jeudi 26 janvier à 20h30 : **Demain, tout commence !**
 - Jeudi 9 février à 20h30 : **Dalida**
 - Vendredi 24 février à 20h30 : **La Sociale**
- + les autres dates (programme non-encore connu) : 9 mars, 13 avril, 11 mai et 8 juin.



Renseignements et réservations

La Passerelle
63440 Le Pont de Menat
04 73 85 53 72
ccpm.culture@gmail.com



Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Des **permanences juridiques** sont assurées dans cinq villes du département :

- **AMBERT** : Le 4^e mercredi de chaque mois, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
- **COURNON** : Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 9 h à 12 h.
- **ISSOIRE** : Les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, de 9 h à 12 h.
- **RIOM** : Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 9 h à 12 h.
- **THIERS** : Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 14 h à 17 h.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org

www.adil63.org



L'Office de tourisme des Combrailles œuvre aussi pour vous !

Un agenda mensuel

Organisateurs, nous relayons vos animations auprès des prestataires, des collectivités, des associations et des estivants des Combrailles. Nous informons aussi la presse : La Montagne ou France Bleu pays d'Auvergne, le Semeur... N'oubliez de nous transmettre les dates, lieux, heures et affiches de vos animations. Valérie attend vos informations ! valerie.leyssene@tourisme-combrailles.fr

Marchez, découvrez nos Combrailles

Les plus beaux points de vue, les sentiers cachés, les cascades... 34 fiches randonnée pour parcourir les Combrailles du nord au sud sont réalisées par l'office de tourisme en collaboration avec les collectivités. Les sentiers et les balisages sont entretenus. Elles sont en vente à 1 € dans vos bureaux de tourisme.

Geocaching : de nouvelles caches à découvrir dans les Combrailles !

C'est une chasse au trésor à faire en famille, les enfants adorent. Tous les détails sur le site internet

www.tourisme-combrailles.fr/geocaching.html

Une année positive



L'office de tourisme a reçu 18 843 personnes, une fréquentation en augmentation de 6 %. La fréquentation du site internet poursuit sa croissance exponentielle avec 120 000 visites soit une augmentation de plus de 35 % sur l'année.

L'accueil hors murs, une nouveauté, a connu le succès !

Sébastien est allé à la rencontre des estivants dans des points stratégiques comme le gour de Tazenat, le lac des Fades-Besserve, le rond-point de Saint-Ours ou les grandes manifestations. Il a ainsi promotionné les Combrailles et renseigné plus de 2000 personnes.

Un site internet adapté à tous supports

Vous cherchez des activités, des randonnées, des sites à visiter, des idées de sorties, des restaurants... Cliquez et vous aurez des réponses sur :

www.tourisme-combrailles.fr

Des espaces d'accueil et des boutiques modernisés

Afin de mettre en valeur les fiches randonnée ou patrimoine, les livres, les topo-guides, les cartes ou les souvenirs, l'Office de Tourisme a fait l'acquisition de présentoirs et de meubles d'exposition.

Des vidéos promotionnelles

En collaboration avec le Comité Régional de Développement Touristique, une vidéo sur la pratique du VTT dans les Combrailles a été tournée au mois de juin et une autre a été réalisée par le SMADC sur la qualité des prestations touristiques des Combrailles. Découvrez-les sur notre chaîne Youtube :

www.youtube.com/user/tourismecombrailles

Nos projets 2018

Création d'un circuit VTT, en toute liberté, d'environ 300 km sur une semaine. Possibilité de faire une demi-boucle. Des propositions d'hébergements sont fournies. Nous attendons les sportifs !

Création d'une application randonnées sur les Combrailles pour découvrir leurs richesses, à l'aide de votre smartphone, tout en marchant. Vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider !

Et nous poursuivons nos efforts pour améliorer l'accueil touristique et diffuser vos informations touristiques sur l'ensemble des Combrailles. À nous de nous adapter aux tendances actuelles !

Nos villages



Montepidon



Isserteaux



Les Mazières



Les Graverolles



Fontbonne



Nioux



Serverant



Les Picards



Les Girards